

La présente liste de prix est complémentaire aux "Conditions générales relatives au raccordement, à l'utilisation du réseau et à l'approvisionnement en énergie électrique" et aux diverses Conditions particulières en vigueur.

Pos	Libellé	Prix hors TVA	Prix TVA Inclusive	Unité
-----	---------	---------------	--------------------	-------

Finance d'équipement

1.100	BT	148.00	159.85	CHF/A
1.101	MT	144.00	155.50	CHF/kW
1.102	Armoire de raccordement pour manifestations	36.00	38.90	CHF/A
1.103	Raccordement supplémentaire depuis un autre poste HT/MT	30.20	32.60	CHF/kW
1.104	Finance d'équipement réduite pour client BT, hors zone à bâtir, avec construction d'une station	36.00	38.90	CHF/A

Raccordements basse tension (BT), Contribution de Branchement pour consommateurs

Forfait pour raccordements de 20 à 50 ampères (section du câble < 50 mm²)

2.100	Villa individuelle avec borne de raccordement 63 A	borne 63 A	3'835.00	4'141.80	CHF
2.101		borne multiservice	4'163.00	4'496.05	CHF
2.102	Villa individuelle avec borne de raccordement 63 A avec fortes charges momentanées (PAC, ascenseur,...)	borne 63 A	3'989.00	4'308.10	CHF
2.103		borne multiservice	4'327.00	4'673.15	CHF
2.104	Villa contiguë ou mitoyenne avec raccordements simultanés avec borne de raccordement 63 A	borne 63 A	3'363.00	3'632.05	CHF
2.105		borne multiservice	3'682.00	3'976.55	CHF
2.106	Villa contiguë ou mitoyenne avec raccordements simultanés avec borne de raccordement 63 A, avec fortes charges momentanées (PAC, ascenseur,...)	borne 63 A	3'523.00	3'804.85	CHF
2.107		borne multiservice	3'846.00	4'153.70	CHF

Forfait pour raccordements de 63 ampères (section du câble 50 mm² Cu)

2.150	Borne de raccordement 63 A	borne 63 A	4'747.00	5'126.75	CHF
2.151		borne multiservice	5'103.00	5'511.25	CHF

Forfait sans borne pour raccordements de 20 à 63 A (section du câble de 16 Cu à 50 Cu)

2.200	Villa individuelle alimentée par un câble de 16 mm ² Cu	3'385.00	3'655.80	CHF
2.201	Villa individuelle alimentée par un câble de 25 mm ² Cu	3'538.00	3'821.05	CHF
2.202	Villa individuelle alimentée par un câble de 50 mm ² Cu	4'297.00	4'640.75	CHF

Forfait pour raccordements de 80 à 160 ampères avec prise de relevé à distance

2.250	Borne de raccordement 160 A alimentée par un câble de 50 mm ² Cu	borne 160 A	5'327.00	5'753.15	CHF
2.251	Borne de raccordement 160 A alimentée par un câble de 95 mm ² Cu	borne 160 A	6'811.00	7'355.90	CHF

Forfait pour raccordements d'immeubles d'habitation, commercial ou artisanal de 40 à 160 ampères

2.300	Raccordement sur un compartiment du tableau de comptage par un câble de 50 mm ² Cu	4'831.00	5'217.50	CHF
2.301	Raccordement sur un compartiment du tableau de comptage par un câble de 150 mm ² Alse	5'524.00	5'965.90	CHF
2.302	Plus-value pour 5 m supplémentaires de câble de 50 mm ² Cu	227.00	245.15	CHF
2.303	Plus-value pour 5 m supplémentaires de câble de 150 mm ² Alse	304.00	328.30	CHF
2.304	Plus-value sur raccordement de base pour la fourniture et pose d'un coffret apparent 160 A	522.00	563.75	CHF
2.305	Plus-value sur raccordement de base pour la fourniture et pose d'un coffret encastré 160 A	666.00	719.30	CHF

Autres raccordements

2.351	Raccordement avec intensité supérieure à 160 A	Sur devis		
2.352	Fourniture et pose de prise de relevé à distance (CHF par unité)	260.00	280.80	CHF
2.353	Forfait pour villa individuelle, avec coffret encastré 63 A alimenté par un câble 16 mm ² Cu et lecture à distance, situé en limite de propriété, accessible depuis le domaine public	3'835.00	4'141.80	CHF
2.354	Forfait pour villa individuelle avec fortes charges momentanées (PAC, ascenseur,...), coffret encastré 63 A alimenté par un câble de 25 mm ² Cu et lecture à distance, situé en limite de propriété, accessible depuis le domaine public	3'989.00	4'308.10	CHF
2.355	Forfait pour villa contiguë ou mitoyenne avec raccordements simultanés, coffret encastré 63 A alimenté par un câble de 16 mm ² Cu et lecture à distance, situé en limite de propriété, accessible depuis le domaine public	3'363.00	3'632.05	CHF
2.356	Forfait pour villa contiguë ou mitoyenne avec raccordements simultanés et fortes charges momentanées (PAC, ascenseur,...), coffret encastré 63 A alimenté par un câble de 25 mm ² Cu et lecture à distance, situé en limite de propriété, accessible depuis le domaine public	3'523.00	3'804.85	CHF
2.357	Forfait pour villa individuelle, avec coffret encastré 63 A alimenté par un câble 50 mm ² Cu et lecture à distance, situé en limite de propriété, accessible depuis le domaine public	4'747.00	5'126.75	CHF
2.358	Forfait pour un raccordement sur une cabine collective (max. 6 clients) (CHF par client)	3'000.00	3'240.00	CHF

Raccordements moyenne tension (MT)

2.400	Contribution au branchement	Sur devis		
2.401	Prestations complémentaires demandées par le client	Sur devis		

Mesure pour producteurs

2.456	Mesure de la qualité de tension pour les productions supérieures à 30 kVA	750.00	810.00	CHF
-------	---	--------	--------	-----

Raccordements temporaires et provisoires				
<i>Provisoires de chantier</i>				
2.500	Provisoire de chantier 63 A sur borne (sans compteur)160 A	610.00	658.80	CHF
2.501	Provisoire de chantier 63 A	1'098.00	1'185.85	CHF
2.502	Provisoire de chantier 200 A avec armoire de comptage fournie par le GRD et installée à proximité immédiate d'une station transformatrice	1'622.00	1'751.75	CHF
2.503	Provisoire de chantier 63 A sur point de fourniture existant, transport et mise en place par un installateur-électricien	343.00	370.45	CHF
2.504	Supplément pour plus de 12 mois pour armoire 80 A	300.00	324.00	CHF
2.505	Supplément pour plus de 12 mois pour armoire 200 A	530.00	572.40	CHF
2.506	Provisoire de chantier avec intensité supérieure à 200 A	Sur devis		
<i>Raccordements temporaires pour manifestation</i>				
2.550	Coffret provisoire à comptage direct pour un courant jusqu'à 80 ampères	873.60	943.50	CHF
2.551	Coffret provisoire à comptage indirect pour un courant entre 80 et 200 ampères	1'161.70	1'254.65	CHF
2.552	Contrat Express	Selon formulaire "tarif à forfait"		
2.553	Raccordement temporaire avec intensité supérieure à 200 A	Sur devis		

Comptage de l'énergie				
3.100	Changement de tarif avec remplacement du compteur et/ou installation d'un récepteur de télécommande (CHF par compteur)	120.00	129.60	CHF
3.101	Changement de tarif sans remplacement du compteur / changement de programme	50.00	54.00	CHF
3.102	Relevé et facture intermédiaire sur demande client (relevé ponctuel)	60.00	64.80	CHF
3.103	Facture intermédiaire sur demande client avec index fourni par le client	15.00	16.20	CHF
3.104	Pose rapide d'appareil de comptage (temps d'intervention inférieur à 72h) ²⁾	115.00	124.20	CHF
3.105	Intervention pour défaut de paiement	60.00	64.80	CHF
3.106	Remise en service de la fourniture dans la même journée durant les heures ouvrables ²⁾	115.00	124.20	CHF
3.107	Remise en service de la fourniture 1 jour après la demande	65.00	70.20	CHF
3.108	Remise en service de la fourniture 2 jours après la demande	50.00	54.00	CHF
3.109	Remise en service de la fourniture dans la même journée hors des heures ouvrables ²⁾	140.00	151.20	CHF
3.110	Compteur à prépaiement (taxe mensuelle)	35.00	37.80	CHF/mois
3.111	Renouvellement de la carte à puce du compteur à prépaiement ²⁾	30.00	32.40	CHF
3.112	Pontage sans autorisation ou mise en service abusive	185.00	199.80	CHF
3.113	Frais de rappel en cas de retard de paiement	13.90	15.00	CHF
3.114	Frais administratifs procédure contentieuse	50.00	54.00	CHF
3.115	Frais administratifs pour plan d'apurement	18.50	20.00	CHF
3.116	Déplacement inutile (intervention sur compteur/installation impossible)	50.00	54.00	CHF
3.117	Recherche de défauts de comptage, si erreur non imputable à RE (CHF/heure)	95.00	102.60	CHF/heure
3.118	Remise en ordre d'erreurs tiers, sur demande client (CHF/heure)	95.00	102.60	CHF/heure
3.119	Déplacement pour vérification ou contrôle d'index sur demande client	50.00	54.00	CHF
3.120	Contrôle d'exactitude du compteur	291.00	314.30	CHF
3.121	Location mensuelle d'un compteur ou d'un télérelais non utilisé	2.80	3.00	CHF/mois
3.122	Déconnexion et reconnexion d'un compteur sur demande client (appartements de vacances, transition gros œuvre vers finition)	95.00	102.60	CHF
3.123	Remise en service de la fourniture le jour même, suite à un emménagement non annoncé ²⁾	115.00	124.20	CHF
3.124	Remise en service de la fourniture 1 jour après l'annonce d'emménagement non annoncée	65.00	70.20	CHF
3.125	Remise en service de la fourniture 2 jours après l'annonce d'emménagement non annoncée	50.00	54.00	CHF
3.126	Recherche de client qui a emménagé sans annonce (CHF/heure)	95.00	102.60	CHF/heure
3.127	Mise à disposition d'une interface pour transmission à des tiers des impulsions de comptage	975.00	1'053.00	CHF
3.128	Finance d'installation pour un comptage BT direct avec télérelève (hors plan tarifaire)	750.00	810.00	CHF
3.129	Finance d'installation pour un comptage BT indirect avec télérelève (hors plan tarifaire)	870.00	939.60	CHF
3.130	Finance d'activation de l'envoi ebIX par point de comptage	150.00	162.00	CHF
3.131	Abonnement mensuel pour un comptage BT direct avec télérelève (hors plan tarifaire)	37.00	39.95	CHF/mois
3.132	Abonnement mensuel pour un comptage BT indirect avec télérelève (hors plan tarifaire)	37.00	39.95	CHF/mois
3.133	Abonnement mensuel pour un comptage BT direct avec télérelève (y.c. envoi ebIX ¹⁾)	37.00	39.95	CHF/mois
3.134	Abonnement mensuel pour un comptage BT indirect avec télérelève (y.c. envoi ebIX ¹⁾)	37.00	39.95	CHF/mois
3.135	Abonnement mensuel pour un comptage MT avec télérelève (y.c. envoi ebIX ¹⁾)	50.00	54.00	CHF/mois
3.136	Abonnement mensuel pour transmission de données GSM/GPRS	8.00	8.65	CHF/mois

Contrôle des installations intérieures				
3.150	Frais administratifs 2ème rappel pour demande de rapport de sécurité (OIBT)	98.00	105.85	CHF
3.151	Frais administratifs dénonciation à l'IFCF pour manque de rapport de sécurité (OIBT)	147.00	158.75	CHF
3.152	Frais administratifs de rappel aux installateurs (OIBT)	50.00	54.00	CHF
3.153	Contrôle sporadique selon OIBT, (CHF/ heure) (en cas de défaut constaté chez le client)	98.00	105.85	CHF

Producteurs indépendants			
Comptage de l'énergie pour producteurs			
4.100	Finance d'installation ou remplacement d'un compteur unidirectionnel par un bidirectionnel	120.00	129.60 CHF
4.101	Finance d'installation pour un comptage BT direct avec télérelève	750.00	810.00 CHF
4.102	Finance d'installation pour un comptage BT indirect avec télérelève	870.00	939.60 CHF
4.103	Finance d'installation pour un comptage MT avec télérelève	1'500.00	1'620.00 CHF
4.104	Finance d'activation de l'envoi eblX par point de comptage	150.00	162.00 CHF
4.105	Abonnement mensuel pour un comptage BT direct avec télérelève (y.c. envoi eblX ¹⁾)	35.00	37.80 CHF/mois
4.106	Abonnement mensuel pour un comptage BT indirect avec télérelève (y.c. envoi eblX ¹⁾)	35.00	37.80 CHF/mois
4.107	Abonnement mensuel pour un comptage MT avec télérelève (y.c. envoi eblX ¹⁾)	66.00	71.30 CHF/mois
4.108	Abonnement mensuel pour transmission de données GSM/GPRS	8.00	8.65 CHF/mois
4.109	Supplément d'abonnement mensuel pour relevé trimestriel et traitement	2.80	3.00 CHF/mois
4.110	Supplément d'abonnement mensuel pour relevé mensuel et traitement	7.60	8.20 CHF/mois
4.111	Supplément d'abonnement mensuel pour traitement RPC ou GO trimestriel	4.50	4.85 CHF/mois
4.112	Supplément d'abonnement mensuel pour traitement RPC ou GO annuel	1.15	1.25 CHF/mois
Comptage de l'énergie pour l'autoconsommation collective (CA)			
4.200	Installation pour un comptage BT direct avec télérelève pour consommateur hors CA	1'060.00	1'144.80 CHF
4.201	Finance d'activation de l'administration d'une communauté d'autoconsommateur	300.00	324.00 CHF
4.202	Finance de passage d'un consommateur Hors/En CA	150.00	162.00 CHF
4.203	Abonnement mensuel de l'administration d'une communauté d'autoconsommateurs (CA)	20.00	21.60 CHF/mois
4.204	Abonnement mensuel du compteur général immeuble	6.50	7.00 CHF/mois
4.205	Gestion de la Garantie d'Origine	4.50	4.85 CHF/mois
Tarifs de reprise de l'énergie refoulée			
5.100	Reprise de l'énergie libre marché du courant vert art.12.4.1 des CP-Prod. dont l'installation a été mise en service avant le 1er juillet 2015	9.00	cts/kWh
5.101	Reprise de l'énergie libre marché du courant vert art. 12.1 et 12.4.1 des CP-Prod. dont l'installation a été mise en service dès le 1er juillet 2015	9.45	cts/kWh
5.102	Reprise de l'énergie renouvelable éolien, biomasse, mini hydro, refoulée sur le réseau dont l'installation a été mise en service dès le 1er juillet 2015	8.58	cts/kWh
5.103	Reprise de l'énergie > 1 MVA, renouvelable selon art.12.4.2 des CP-Prod. selon le prix du marché de l'année précédente	4.45	cts/kWh
5.104	Reprise de l'énergie non renouvelable selon art.12.5 des CP-Prod.	4.01	cts/kWh
5.150	Reprise de l'énergie renouvelable P ≤ 10 kVA selon art.12.1 des CP-Prod. dont l'installation a été mise en service avant le 1er juillet 2015	L'électricité refoulée sur le réseau est valorisée au même tarif que celui de la fourniture et est déduite de la facture du client. (Prix hors TVA)	
5.151	Reprise de l'énergie renouvelable P > 10 kVA ≤ 1 MVA selon art.12.2 des CP-Prod. mise en service avant le 1er janvier 2006 (sauf entre 1992 et 1999)	15.00	cts/kWh
5.152	Reprise de l'énergie renouvelable P > 10 kVA ≤ 1 MVA selon art.12.2 des CP-Prod. mise en service entre 1992 et 1999.	16.00	cts/kWh
Energie auto-consommable collective modèle RE			
Pour une installation mise en service avant le 1er juillet 2015			
5.200	Prix de reprise de l'énergie Auto-consommable Collective renouvelable	16.15	cts/kWh
5.201	Prix de reprise de l'énergie Auto-consommable Collective renouvelable, refoulée sur le réseau	9.00	cts/kWh
Pour une installation mise en service dès le 1er juillet 2015			
5.250	Prix de reprise de l'énergie Auto-consommable Collective renouvelable	16.15	cts/kWh
5.251	Prix de reprise de l'énergie Auto-consommable Collective renouvelable solaire, refoulée sur le réseau	9.45	cts/kWh
5.252	Prix de reprise de l'énergie Auto-consommable Collective renouvelable éolien, biomasse, mini hydro, refoulée sur le réseau	8.58	cts/kWh

¹⁾ Comprend l'envoi journalier des données 1/4 horaire non validées et un envoi mensuel des données validées pour les besoins du client final ou producteur dans le format standardisé eblX.

²⁾ Sous condition de la disponibilité des collaborateurs de Romande Energie.

TVA 8%. Le calcul des prix avec la TVA sont indicatifs, seuls les prix hors TVA font foi.